



Comité de gestion  
de la taxe scolaire

DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

## Égalité des chances



Hélène Meagher et Jean-Philippe Lahaie

## Inégalité des ressources





# Plan de présentation

1. À propos du CGTSIM
2. La petite histoire du Comité de gestion
3. Les outils
  1. Carte de la défavorisation des familles avec enfants de moins de 18 ans de l'île de Montréal
  2. Classification annuelle des écoles primaires et secondaires selon leur indice de défavorisation
  3. Allocations afin d'assurer le rattrapage scolaire dans les milieux défavorisés

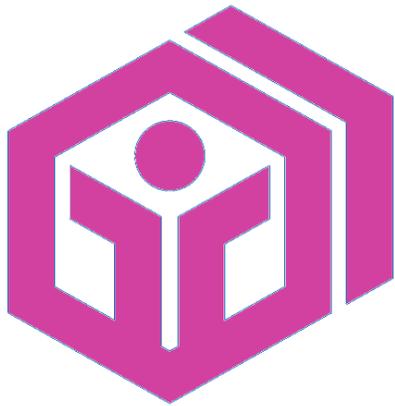


# Services du Comité de gestion

- Perçoit la taxe scolaire
- Produit des outils de connaissance des milieux
- Repartit les allocations pour les milieux défavorisés
- Pourvoit aux besoins de liquidités des commissions scolaires
- Offre des services juridiques
- Gère un Régime de gestion des risques
- Coordonne le Système d'achats coopératif

# La petite histoire du Comité

Le Comité de gestion a succédé au Conseil scolaire de l'île de Montréal en février 2003.



**Comité de gestion  
de la taxe scolaire**  
D E L ' Î L E D E M O N T R É A L



# Conseil scolaire de l'île de Montréal

Créé en 1972, il s'est donné comme mission d'assurer l'égalité des chances en faveur de ceux qui en ont le moins.

A mis sur pied des outils, utilisés encore aujourd'hui, pour bien connaître le milieu dans le but d'assurer une répartition des ressources la plus équitable possible.

Dès le début des années 1980, le mantra devient :

*« L'inégalité des chances passe par l'inégalité des ressources en faveur des plus démunis »*



## Les outils

La *Carte de la défavorisation des familles avec enfants de moins de 18 ans* est employée comme outil objectif de référence territoriale pour l'identification des zones de défavorisation.

La classification annuelle des écoles s'effectue à partir des inscriptions fournies par les commissions scolaires en début de novembre.

La classification met en évidence la concentration de la défavorisation dans les écoles des commissions scolaires de l'île de Montréal.



# Carte de la défavorisation

La carte 2018 est la 9<sup>e</sup> carte produite par le Comité de gestion; la première fut publiée en 1975.

Elle est actualisée périodiquement afin de tenir compte de l'évolution des caractéristiques géosociales des différents secteurs de l'île de Montréal.

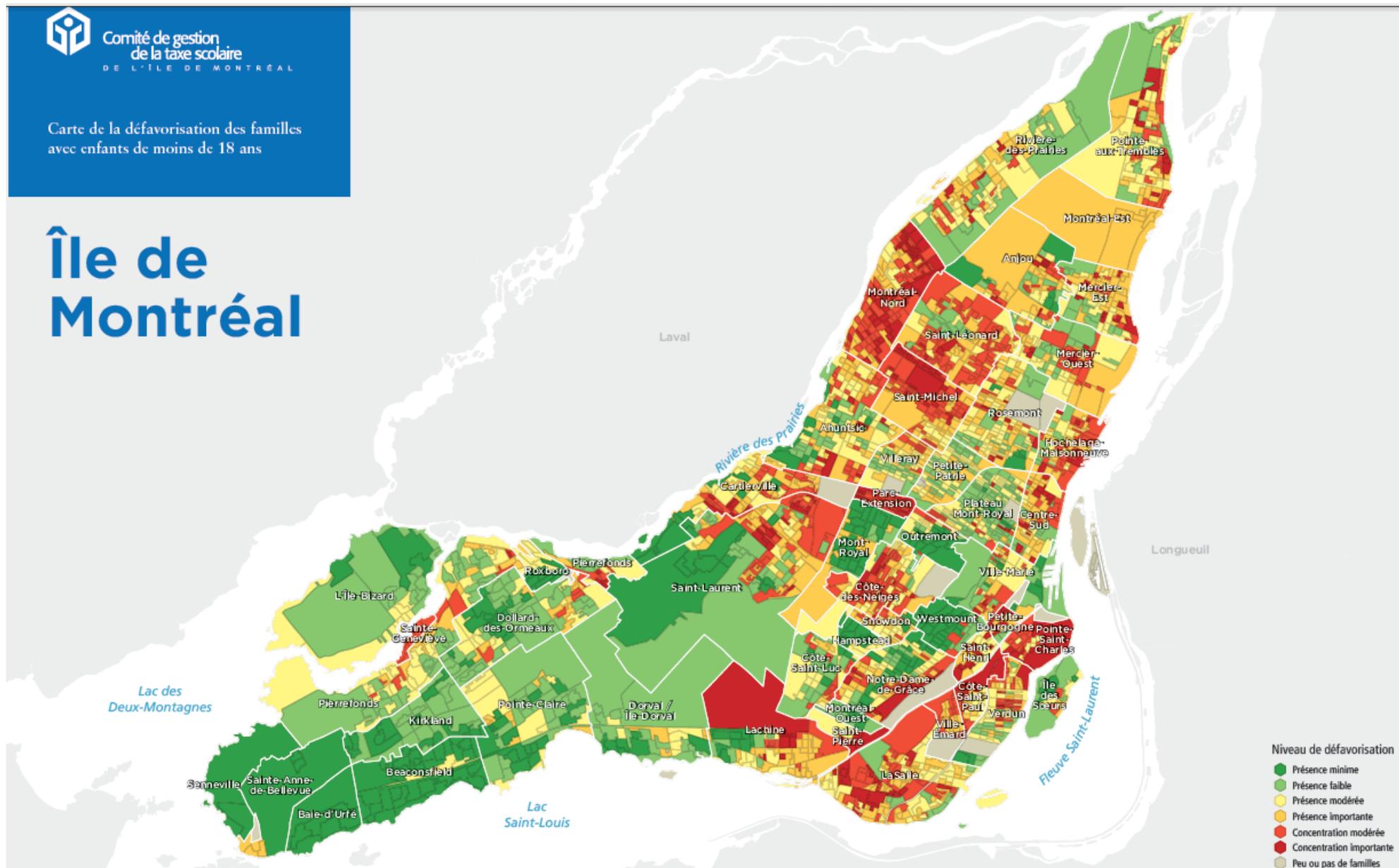
La mise à jour se fait en fonction de la disponibilité des données du Programme du Recensement qui dresse un portrait statistique du pays tous les cinq ans.



Comité de gestion  
de la taxe scolaire  
DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

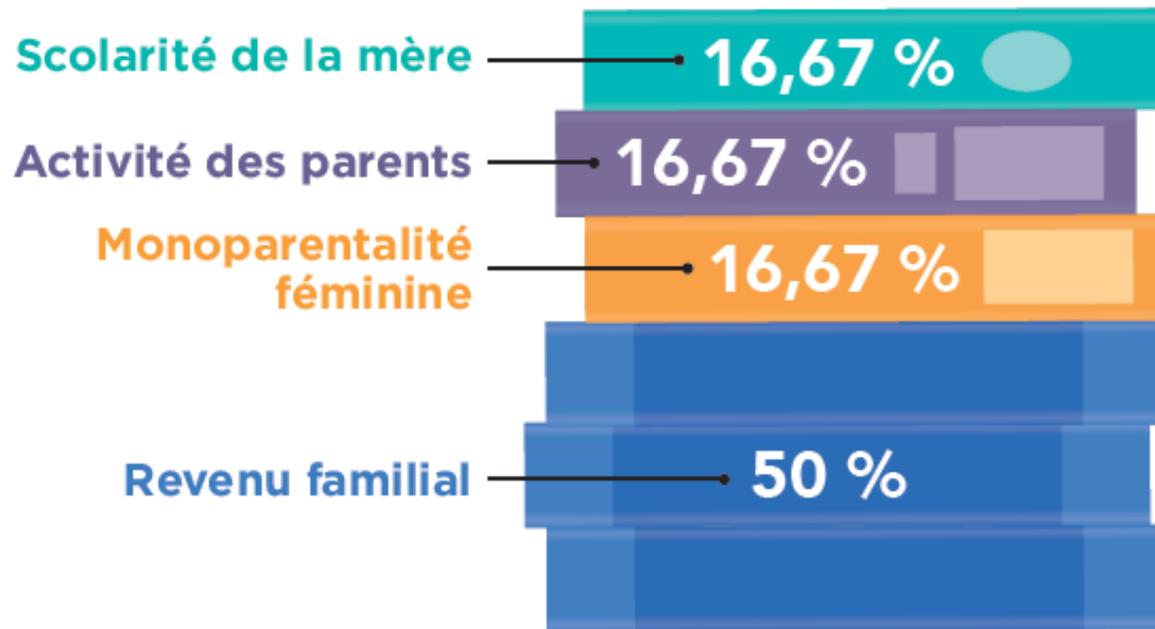
Carte de la défavorisation des familles  
avec enfants de moins de 18 ans

# Île de Montréal





## Choix et pondération des variables servant au calcul de l'IGD



*La Carte 2018 est élaborée avec les mêmes variables et les mêmes pondérations qu'en 2013 et 2008.*



## Carte de la défavorisation 2018 Rang des quartiers Île de Montréal

Quartier	Nb Familles 2018	Nb Familles 2008	Variation Familles	Rang 2018	Rang 2013	Rang 2008	Variation 2018-2013	Variation 2018-2008
Petite-Bourgogne	1170	1185	-15	1	1	1	0	0
Parc-Extension	3005	3775	-770	2	2	3	0	-1
Montréal-Nord	10285	10305	-20	3	4	8	-1	-5
Saint-Michel	8075	8140	-65	4	3	7	1	-3
Pointe-Saint-Charles	1470	1635	-165	5	5	2	0	3
Saint-Pierre	610	655	-45	6	8	10	-2	-4
Sainte-Genève	370	390	-20	7	11	16	-4	-9
Côte-des-Neiges	7960	8820	-860	8	12	11	-4	-3
Centre-Sud	2510	2845	-335	9	7	4	2	5
Saint-Henri	1360	1490	-130	10	6	6	4	4
Ville-Émard	1440	1520	-80	11	13	12	-2	-1
Montréal-Est	425	475	-50	12	9	25	3	-13



# La classification annuelle des écoles primaires et secondaires

1. L'élève « transporte » à son école l'indice global de défavorisation (*IGD*) de sa zone de résidence.
2. L'*IGD* est multiplié par le coefficient de pondération du décile de la zone. C'est le « poids » de l'élève dans son école.
3. On calcule le « poids moyen » pour l'école.



# Calculs des allocations

Les membres du Comité de gestion adoptent des *Règles de répartition* des allocations.

On calcule la quote-part (%) des allocations attribuées à chacune des commissions scolaires pour chacune des règles de réparation.

Les résultats détaillés de ces calculs sont consignés dans le document *Modalités de répartition*.



# Règles de répartition

Règle	Description
6.1	Recherche de la continuité entre le primaire et le secondaire
6.2	Diversité socioculturelle
6.3	Primaire – Insuffisance nutritionnelle
6.4	Primaire – Projets

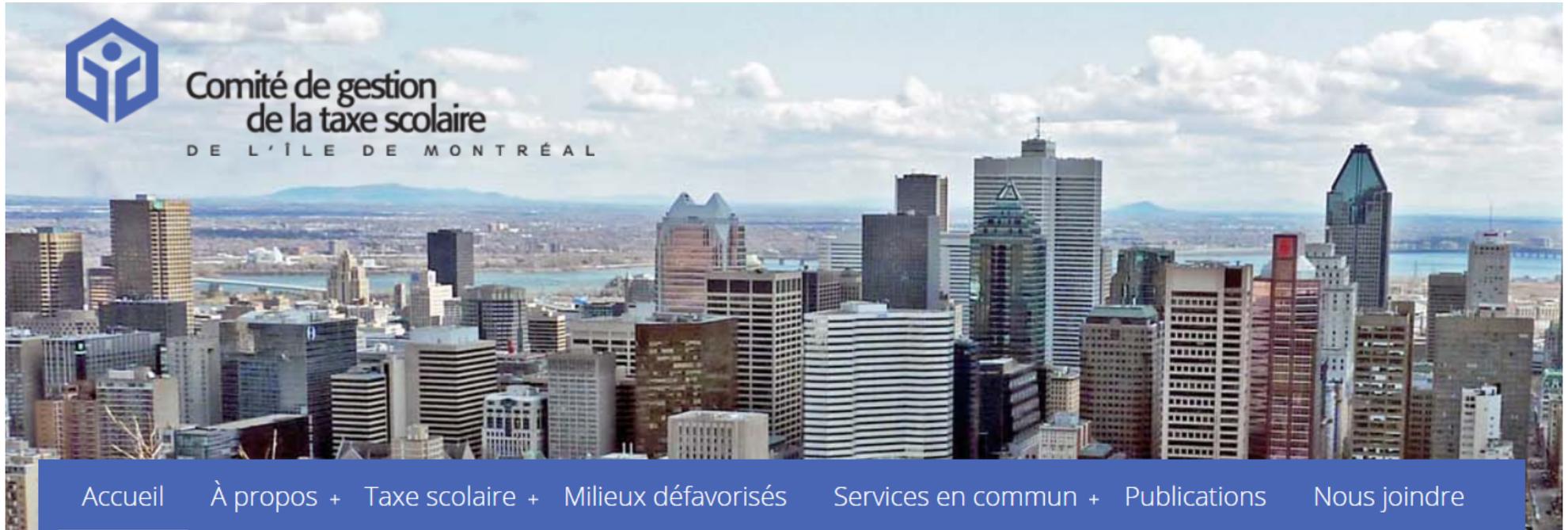


<https://cgtsim.qc.ca>



Comité de gestion  
de la taxe scolaire

DE L'ÎLE DE MONTRÉAL



[Accueil](#) [À propos +](#) [Taxe scolaire +](#) [Milieux défavorisés](#) [Services en commun +](#) [Publications](#) [Nous joindre](#)